**Règlement Intérieur du Tournoi Départemental Jeunes**

**L’Association Badminton des 3 Rivières du 15 Juin 2014**

1°- Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bad et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.

2°- Ce tournoi est ouvert à tout joueur poussin-poussine, benjamin-benjamine, minime G-F et cadet-cadette du département de l’Ain. Tout participant doit être en règle avec la F.F.Bad et en possession de sa licence compétition.

3°- Le Juge-Arbitre est Joël VERNIER. Sa décision est sans appel. Toutes contestations ou réclamations devront être présentées par le responsable du club.

4°- Le nombre de participants est limité à 100. Le comité d’organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d’inscrits par tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception des inscriptions.

5°- Les tableaux proposés sont : double hommes, double dames dans les catégories poussins-poussines, benjamins-benjamines, et simple Hommes , simple Dames dans les categories minimes G-F et cadets-cadettes. Le comité d’organisation, avec l’accord du juge arbitre, se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les tableaux en cas de nécessité (comme notamment passage d'un tableau de double à simple en cas de manque de participants).

6°- L’inscription est autorisée sur 1 tableau.

7°-La date limite d’inscription est le 2 Juin 2014. Au-delà de cette date limite, tout désistement ne sera pas remboursé sans justificatif.

8°- Les inscriptions se feront par email à l’adresse suivante : president@bad3r.fr

9°- Les matchs se dérouleront en poules de 3 ou 4 paires avec un ou deux sortants par poule (selon le nombre d’inscrits).

10°- Les volants sont à la charge des joueurs (partage) : volants plastiques de type YONEX MAVIS 500 pour les N.C., et volants plumes Carlton GT1 pour les joueurs classés. En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle.

11°- Le montant de l’inscription est de 5 €. Le règlement peut être individuel ou pris en charge par le club.

12°- Dès son arrivée, chaque joueur devra se faire pointer à la table de marque et présenter sa licence F.F.Bad.

13°-Lorsqu’un match est appelé, le joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre. Le temps d’échauffement sur le terrain est de 3 minutes (test de volant compris).

14°- Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l’accord des joueurs intéressés.

15°- Les horaires et l’ordre des matchs ne sont affichés qu’à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’horaire annoncé.

16°- Tout joueur s’absentant pendant le tournoi devra le signaler à la table de marque et au Juge-Arbitre sous peine d’être disqualifié s’il ne se présente pas à l’appel de son match.

17°- Les matchs seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre qui désignera un arbitre.

18°- L’accès au plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs devant disputer un match ainsi qu’aux Juge-Arbitre, entraîneurs et membres de l’organisation du tournoi.

19°- Tout volant touchant une infrastructure de gymnase sera compté « faute » en jeu comme au service. Tout volant touchant des objets suspendus (câbles, paniers de basket, etc.) sera compté « let » au service et « faute » en jeu.

20°- Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.

21°- Conformément au règlement F.F.Bad, une tenue correcte est exigée sur le terrain.

22°- L’Association B3R décline toute responsabilité en cas de vols ou perte de matériel, d’incident ou d’accident en dehors des matchs.

23°- Les joueurs autorisent l'organisation du tournoi à utiliser leur image sur internet, dans la presse et sur tout autre support afin de promouvoir le badminton et le club de l’Association B3R.

24°- Une buvette est prévue sur place proposant crêpes, sandwiches, hotdog, gâteaux, boissons.. **IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE MANGER DANS LES TRIBUNES ET SUR LE PLATEAU DE JEU.**

25°- La participation au tournoi implique l’adoption de tous les articles du présent règlement.

26°- Tout joueur forfait après le tirage au sort doit envoyer un justificatif de son absence au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à la commission régionale arbitrage (Ligue Rhône-Alpes de badminton-37 route du Vercors 38500 St Cassien - mail : liguebad.ra@gmail.com ) sous peine de sanction fédérale.

Le Juge Arbitre

Joël VERNIER

signature.jpg